



*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 13 décembre 2013

**Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre
à l'occasion de la signature du Pacte d'avenir pour la Bretagne
à Rennes
Vendredi 13 décembre 2013**

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Conseil régional,
Messieurs les présidents de conseils généraux,
Monsieur le maire de Rennes,
Monsieur le président du Conseil économique, social et environnemental régional,
Mesdames et Messieurs les représentants des forces vives économiques, sociales et culturelles,
Mesdames et Messieurs,

En prenant la parole devant vous aujourd’hui, je souhaite m’adresser aux représentants de l’ensemble de la Bretagne, dans toute sa diversité. Mais je souhaite aussi m’adresser à des hommes et à des femmes qui, toute leur vie, ont eu à cœur de porter les intérêts et l’avenir de leur région. Car chacun ici en a conscience : c’est bien de l’avenir de la Bretagne dont il est question aujourd’hui.

Après 40 ans d’un décollage économique spectaculaire, qui l’a propulsée au premier rang des régions les plus dynamiques de notre pays, **la Bretagne vient d’être frappée dans le cœur même de ce qui a fait sa prospérité : l’agroalimentaire, l’automobile, mais aussi les télécommunications**. Ce sont trois piliers de son économie qui sont durement secoués en ce moment.

Certes la région a globalement bien résisté depuis 2009. Le taux de chômage et le taux de pauvreté y sont inférieurs à la moyenne nationale. Les inégalités de revenus y sont plus réduites qu’ailleurs. La Bretagne conforte même chaque jour sa position de 5^{ème} région industrielle de France.

Mais la réalité ne se mesure pas qu’avec des chiffres, et cette résistance ne doit pas faire oublier la brutalité du choc. Ces milliers de suppressions d’emplois ont le plus souvent frappé des territoires ruraux. Elles ont frappé des bassins d’emplois à l’écart des grandes agglomérations. Elles ont frappé des territoires où les possibilités de reclassement pour les salariés sont plus faibles, et les perspectives de revitalisation plus difficiles.

Le Finistère et le centre de la Bretagne ont été durement touchés, et cela même a pu donner le sentiment d'une fracture au sein de la région entre ceux pour qui cela marche et ceux qui subissent de plein fouet les restructurations.

C'est à la souffrance et à la détresse des familles que le Gouvernement a voulu répondre dès les premières annonces de licenciements. C'est pour les salariés en difficulté et pour leurs familles que l'Etat s'est mobilisé dès l'été 2012. Car c'est à l'Etat, dans pareils cas, qu'il revient d'agir en premier. Parce que l'Etat, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, ce n'est pas une machine lointaine et déconnectée.

L'Etat, c'est d'abord la mise en commun de toutes les forces de la Nation au service de la solidarité et de la cohésion nationale, au service de tous ceux qui souffrent et qui ont besoin d'aide. Et cela, tout le monde peut en avoir besoin, y compris ici, en Bretagne, quand on est salarié et qu'on vient de perdre son emploi !

Notre premier devoir, c'est de redonner espoir aux victimes des restructurations, c'est de venir en aide aux familles et aux territoires les plus touchés. Et pour cela, des mesures concrètes et immédiates ont été prises. Pour accompagner les salariés licenciés, pour soutenir les entreprises en mutation, pour financer les dispositifs de ré-industrialisation et accompagner les mutations agricoles. Des solutions d'emploi pérennes et de qualité seront trouvées. Un accompagnement renforcé et prolongé est déjà mis en place, et nous ferons tout pour sécuriser leur situation.

C'est pour les salariés d'ici que nous nous battons. C'est en pensant à eux que nous nous sommes battus à Bruxelles pour arracher un accord sur les travailleurs détachés. Trop d'abus ont été constatés. Trop d'injustices, trop de fraudes ont été permises par cette directive. Il fallait mettre un premier coup d'arrêt au dumping social qui défigure l'Europe. Il fallait donner le signal de la volonté des travailleurs de défendre leurs droits en Europe. C'est aussi cela l'urgence sociale et territoriale, et c'est notre premier combat, ici comme dans chaque région de France !

C'est un choix politique, et nous continuerons à nous battre au niveau européen contre la concurrence déloyale et pour l'instauration d'un salaire minimum européen. L'Allemagne vient de se doter d'un SMIC. Les lignes sont en train de bouger. C'est le moment d'intensifier nos efforts !

Mais l'urgence ne suffit pas à faire un projet, et l'urgence ne suffit pas à redonner un espoir à une région qui commence à douter de ses atouts et de sa capacité à rebondir.

C'est la raison d'être de ce Pacte d'avenir. Parce que **rien ne doit se faire sans les Bretons**. Rien ne doit se faire sans votre mobilisation. Rien ne doit se faire sans ce travail en commun qui a fait la force de la Bretagne depuis 40 ans et qui lui a toujours permis de faire les bons choix au bon moment. Vous avez toujours su vous rassembler et vous fédérer quand l'essentiel était en jeu.

Et une fois de plus, cet appel a été entendu. Toutes vos forces vives ont accepté de participer aux réunions de travail aux côtés du Conseil régional et des départements, qu'il s'agisse des Pays de Bretagne, des intercommunalités, des acteurs économiques, des partenaires sociaux, des associations ou du CESER. Vous avez fait le choix de préparer l'avenir, de vous mettre autour de la table, de faire émerger vos projets, vos priorités.

Certes, il y a encore du chemin avant de bâtir un vrai consensus, mais j'ai lu les explications de vote au CESER et au Conseil régional : elles montrent qu'il existe une vraie convergence sur les priorités. Et cela doit nous conduire à continuer d'avancer et de travailler ensemble. Car le travail ne fait que commencer. D'autres étapes suivront, et cela passera d'abord par la négociation du prochain contrat de projet pour 2014-2020.

Nous avons lancé ce Pacte d'avenir avec vos élus, les 16 et 29 octobre. Mais c'est ici qu'il a été **conçu : en Bretagne et pour la Bretagne, par des Bretons et pour les Bretons**. Il formalise vos projets, il définit vos priorités, et surtout il traduit votre vision de l'avenir de la région.

Ce Pacte d'avenir, ce n'est pas « l'Etat au chevet de la Bretagne ». C'est la Bretagne qui prend son destin en main et qui trace son propre chemin.

Voilà pourquoi je ne viens pas ici vous faire seulement mes propositions, je viens d'abord vous dire que l'Etat va s'engager sur les vôtres. C'est cette démarche que je suis venu officialiser aujourd'hui par cette signature. Le rôle de l'Etat est d'être à vos côtés, en soutien et en appui, pour vous permettre de faire un choix qui n'appartient qu'à vous et qui concerne votre avenir.

Mesdames et Messieurs, **le premier engagement que nous prenons ensemble aujourd'hui, c'est d'agir vite**. J'ai lu dans la presse que certains considéraient ma venue comme prématurée et qu'il fallait donner le temps à chacun de discuter plus avant l'ensemble des orientations. Permettez-moi de vous dire mon sentiment là-dessus : c'est que les difficultés et le désespoir n'attendent pas. **Les salariés qui ont perdu leur emploi ne peuvent pas se payer le luxe d'attendre**. Les territoires frappés par les destructions d'emplois ne peuvent pas attendre, et nos entreprises non plus parce que nos concurrents internationaux, eux, n'attendront pas.

L'enjeu, c'est de faire redémarrer l'activité rapidement. C'est pourquoi ce sont les projets les plus mûrs qui ont été sélectionnés : les chantiers les plus avancés, ceux du précédent contrat de plan par exemple, ceux qui n'attendent que les financements promis pour pouvoir démarrer. Je pense, entre autres, aux chantiers ferroviaires, du port de Brest ou de la RN164. Si nous voulons pouvoir aider réellement l'économie locale, il faut que les fonds puissent être débloqués le plus vite possible. D'autres projets à plus long terme figurent également dans le pacte, et tous sont financés car pour nous l'essentiel –je le répète-, c'est que les projets démarrent le plus rapidement possible.

L'enjeu, c'est d'engager sans tarder la reconquête industrielle de la Bretagne. Une première impulsion a été donnée avec l'initiative du Conseil régional en faveur de la « Glaz Economie ». C'est ce projet, parce qu'il est prêt, qui a été pris comme base de travail. Un calendrier précis et des financements ont été mis en place et je compte sur vous, et sur les services de l'Etat, pour donner corps à ce projet.

Le besoin d'un dialogue social renforcé a aussi été identifié. Vous avez demandé un volet social spécifique parce que le dialogue social est indispensable à l'anticipation des crises, à l'information des salariés et la préparation des mutations. Cette demande a été entendue et j'appuie totalement la proposition d'agenda social qui a été faite. Michel Sapin viendra courant janvier lancer les travaux de la future conférence régionale. Vous connaissez mon attachement au dialogue social. Je souhaite que notre pays, dans les mois qui viennent, puisse aller encore plus loin dans la voie du dialogue social territorial, et cela commencera, ici, par la Bretagne, dès le mois de janvier.

L'enjeu, c'est également de redonner un nouveau souffle au secteur agricole et agroalimentaire. Des erreurs stratégiques ont été faites. Les décisions nécessaires n'ont pas été prises à temps. C'est pourquoi j'ai décidé, dès juin dernier, de mettre en place un plan d'action particulier. Là encore, il s'agit d'accélérer les dynamiques positives d'évolution de cette filière, et d'avancer rapidement en matière d'agro-écologie, de modernisation des outils de production, d'innovation, et de diversification des débouchés. Stéphane Le Foll, Philippe Martin et Guillaume Garot s'y sont investis totalement et continueront.

Un ambitieux programme de **simplifications** sera également mis en œuvre. Il commencera par **l'entrée en vigueur du régime d'enregistrement des élevages porcins le 1^{er} janvier 2014**. Les prescriptions pour l'ensemble des élevages seront actualisées après une concertation dont je sais qu'elle a déjà permis de déboucher sur des propositions consensuelles. C'est un engagement que j'avais pris au SPACE, en septembre, et je salue le travail qui permet aujourd'hui de tenir l'objectif.

Si nous aidons notre agriculture, c'est d'abord parce que nous croyons à son avenir. Le modèle breton -je le redis ici- est bien vivant, même si, comme tous les modèles, il doit évoluer, s'adapter aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux.

Les solutions existent pour moderniser notre agriculture, pour la rendre plus respectueuse de l'environnement et plus performante économiquement. C'est un non-sens d'opposer ces deux objectifs, de même que c'est une erreur grave d'opposer les professionnels de l'agriculture et les défenseurs de l'environnement. L'heure est au rassemblement, au dialogue. Et il y a, ici, en Bretagne, y compris sur des sujets sensibles comme l'eau ou les algues vertes, des exemples que cela peut marcher. Nous avons tous à gagner à ce que les agriculteurs, les défenseurs de l'environnement, les élus se mobilisent et travaillent ensemble.

Cela vaut pour toutes les priorités que vous avez sélectionnées. Je pense à **l'économie de la connaissance**, avec cette idée novatrice que la Bretagne puisse expérimenter le numérique à l'école, développer les cours en ligne dans le supérieur et donner aux élèves les meilleures chances de réussite.

Je salue l'ambition du Plan Breton pour le Très Haut Débit. Il bénéficie d'un concours supplémentaire de l'Etat dans le cadre du Pacte d'avenir et je souhaite que ce même effort soit entrepris partout en France pour que tous les territoires soient couverts. 20 milliards d'euros d'investissements y seront consacrés en dix ans. C'est un enjeu considérable d'égalité pour les citoyens mais aussi d'attractivité économique pour les territoires.

Je pense aussi à **l'économie maritime et littorale**, à la pêche, à la construction navale, à notre marine marchande, mais aussi aux industries off-shore, aux énergies renouvelables, aux technologies marines. C'est un secteur en pleine expansion et qui pèse désormais autant que l'automobile, et deux fois plus que l'aéronautique. On n'en parle pas assez, et pourtant nous sommes en position de doubler nos positions sur ce marché mondial de plus de 1100 milliards d'euros par an. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé à Montpellier, il y a quinze jours, aux Assises de l'économie maritime et du littoral, et certains d'entre vous étaient là.

Mais encore faut-il pour cela mieux nous organiser pour être plus réactifs. J'ai entendu les demandes que vous m'avez faites, et **j'ai décidé de renforcer le Pôle Mer à Brest. J'ai décidé de transférer le siège social de l'IFREMER de Paris à Brest**. Bien sûr, les personnels seront associés, l'essentiel étant que les décisions stratégiques se prennent dorénavant ici, en Bretagne. **Brest doit s'affirmer comme un pôle mondial des sciences et technologies marines.** C'est un atout majeur pour la France à un moment où nous nous

engageons dans la transition écologique et où les grandes nations consacrent des sommes considérables à l'exploration des grands fonds marins.

Mais pour relever tous ces défis, nous avons besoin de régions fortes, innovantes et influentes, capables de se mobiliser pour tirer vers le haut la croissance du pays.

Cela passe évidemment par un approfondissement de la décentralisation.

Le deuxième projet de loi porté par Marylise Lebranchu, qui concerne les régions et les départements, doit en être l'occasion. **Je suis favorable à ce qu'il aille encore plus loin** dans cette direction. J'ai prévu de l'inscrire à l'ordre du jour du parlement au mois d'avril. Nous avons donc plusieurs mois pour continuer de le renforcer.

Je sais que c'est un chantier qui vous tient à cœur. La Bretagne a toujours été pionnière en matière de décentralisation, et beaucoup se souviennent encore du comité d'études et de liaison des intérêts bretons qui, autour de René Plevén, avait bâti un véritable plan breton.

Plus près de nous, Jean-Yves Le Drian - qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, étant retenu à Bangui - avait initié la réunion des collectivités bretonnes autour de la région, le B16. C'est, depuis huit ans, la préfiguration de ce qui sera mis en place partout en France avec les conférences territoriales de l'action publique.

Pour ma part, je viens de vous écouter, Monsieur le Président, et j'ai lu vos propositions, adoptées en mars dernier par le Conseil régional, et j'ai la conviction que nous pouvons continuer de faire de la Bretagne une région pionnière de la décentralisation.

Le dialogue doit se poursuivre avec les régions de France pour enrichir ce projet de loi, et le Gouvernement sera à l'écoute des propositions que vous ferez. **De nouvelles compétences devront être transférées aux régions**, au-delà des compétences déjà prévues par le projet de loi en matière de développement économique, d'innovation, de formation professionnelle, d'apprentissage et d'orientation. Leur rôle est déterminant pour la compétitivité, la croissance et l'emploi, et nous devons le renforcer. Les régions doivent aussi pouvoir élaborer des **schémas prescriptifs en matière d'aménagement et de développement du territoire**.

La France doit également mieux prendre en compte la diversité des territoires. Ce qui peut être utile en Bretagne ou en Aquitaine, en Picardie ou en Rhône-Alpes, ne l'est peut-être pas dans toutes les régions. **Je souhaite donc que l'on expérimente des modes d'organisation innovants, ou l'exercice différencié de certaines compétences.**

La Constitution le permet. Elle permet également des **délégations de compétences** de l'Etat aux collectivités locales ou des collectivités locales entre elles. Les outils existent pour simplifier l'organisation des compétences et mieux prendre en compte la réalité des territoires dans le respect de l'unité de la République. C'est l'objectif que nous poursuivons avec Marylise Lebranchu et j'ai toute confiance dans notre capacité à continuer d'avancer dans cette direction.

Enfin, il faut que les lois laissent **davantage de marge au pouvoir réglementaire local pour adapter les règles aux spécificités des territoires**.

L'enjeu, c'est bien la mobilisation de tous au service du redressement de notre pays. C'était déjà l'intuition fondamentale du Général de Gaulle dans son **discours de Quimper** : « *Il faut que chaque région ait la volonté et reçoive les moyens de prendre la part qui lui revient dans l'ensemble de l'effort national* ». Voilà la ligne : il n'y a pas d'un côté des trajectoires régionales et de l'autre le destin de la France. Nos régions ont apporté à la France

leurs ressources, leur esprit, leur culture, et encore aujourd’hui leur destin est celui de la Nation tout entière.

Voilà pourquoi la France n'a pas à craindre les identités régionales. Elle a même tout à gagner à laisser s'exprimer dans leur diversité tout ce que les régions portent en elles de culture et de différence. « *La France se nomme diversité* » : tous nos plus grands historiens républicains en sont arrivés à cette conclusion : Michelet, Braudel, Ernest Renan, l’homme de Tréguier, et tant d’autres…

Je sais pourtant combien la route a été longue et parfois douloureuse pour la Bretagne, dont les langues et les cultures ont été parfois méprisées. Mais ce temps est révolu. Il faut réaffirmer que la diversité est une force pour la République.

Eugène Guillevic, un grand poète de Bretagne le disait déjà : « *Plus on est enraciné, plus on est universel* ». Et il avait raison ! L’universel s’enracine toujours quelque part. C’est cela la République : porter nos valeurs universelles dans le respect des singularités de chacun.

Sur ce point, vous ne trouverez de ma part **aucun tabou**. **Cela concerne tous les domaines de la vie culturelle, y compris la question des langues régionales…** C'est un vieux débat et vous en savez quelque chose. Lionel Jospin avait en son temps pris la décision de signer la charte des langues régionales au nom de la France. Chacun sait les résistances auxquelles il s'est heurté par la suite.

Aujourd’hui, les esprits ont heureusement évolué. Et depuis mai 2012, c'est en tout cas la volonté du chef de l'Etat de rechercher une majorité pour permettre de ratifier la charte des langues régionales. Plusieurs propositions de loi ont été récemment déposées ou sont en voie de l'être.

Le moment me paraît donc venu d'avoir ce débat au niveau du Parlement et de renouer le fil de ce processus initié il y a près de 15 ans. Le Gouvernement inscrira à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée Nationale la **proposition de loi constitutionnelle déposée par la majorité avant-hier. Et j'appelle tous ceux qui y sont favorables à se retrouver pour la soutenir, au-delà des clivages partisans. Le Gouvernement vous apportera son soutien. C'est un engagement que nous avons pris, et nous le tiendrons !**

Pour vivre sa vie, il faut une culture, et la vôtre vient de loin. Il faut aussi des projets, et votre région n'en manque pas ! « *Sans hier et sans demain, aujourd’hui ne vaut rien* », écrivait Pierre-Jakez Helias, dont nous fêterons dans quelques semaines le centenaire de la naissance.

Cette culture a fait l'identité de la Bretagne et elle lui a légué ce qui fait encore aujourd’hui sa vraie force : l'amour et la fierté des Bretons pour leur région.

C'est pour la Bretagne que vos prédecesseurs et vous-mêmes ont toujours su se rassembler. C'est pour elle que, depuis 40 ans, les Bretons ont su se mobiliser, travailler ensemble, surmonter les fatalités du passé et faire de votre région l'une des plus dynamiques du pays.

C'est cette énergie qu'il faut mobiliser aujourd’hui. C'est ce rassemblement que nos concitoyens attendent. C'est ce qui m'a animé lorsqu'avec vos élus nous avons lancé la préparation de ce pacte d'avenir.

Ce Pacte d'avenir, c'était une main tendue à la Bretagne, pour son avenir, et ensemble, nous montrerons à tous les Français que vous avez eu raison de la saisir.

Neb a venn
Hennezh a c'hall

Quand on veut, on peut.

Vive la Bretagne, vive la République, et vive la France !